

Fonds Jeunesse Québec

Rapport annuel 2004-2005



MOT DU PRÉSIDENT

Wow!

Il n'aura suffi que de cinq petites années au Fonds Jeunesse Québec pour marquer notre histoire. En effet, jamais n'aura-t-on permis aux jeunes de s'exprimer comme ils l'ont fait, ne leur aura-t-on accordé une telle confiance, donné la chance de transformer en projets concrets leurs rêves et leurs espoirs d'un monde plus juste, plus humain, plus sensible – et plus fantaisiste aussi. Les jeunes ont prouvé à tout un chacun que si on leur en donnait l'occasion et les moyens, ils étaient capables de grandes réussites. Ils nous auront émerveillés par leur inépuisable créativité, éblouis par leur soif insatiable de prendre la place qui leur revient dans la société d'aujourd'hui et de commencer à façonner celle de demain.

Créé dans la foulée du Sommet du Québec et de la jeunesse en ayant pour objectif de soutenir financièrement les jeunes dans leur désir d'accomplissement, le Fonds Jeunesse Québec a pleinement réalisé sa mission. Les 240 millions de dollars, provenant en parts égales du gouvernement du Québec et du secteur privé, ont été entièrement accordés dans plus de 3 000 projets, résultant de 5 500 demandes de financement; 30 000 stages et emplois ont été créés pour les jeunes, et un million de jeunes âgés principalement de 15 à 30 ans de toutes origines et de tous les coins du Québec ont bénéficié directement ou indirectement de l'aide reçue. Ces chiffres témoignent de l'engouement suscité par cette initiative hors du commun et de son éclatant succès.

Le Fonds Jeunesse Québec a constitué un véritable levier économique et financier. Si on considère l'ensemble de ses activités, on constate que pour chaque dollar investi dans un projet, une somme équivalente était engagée par un autre organisme, public ou privé. C'est dire combien le maillage entre le Fonds Jeunesse Québec et ses partenaires a été puissant et générateur de possibilités.

Au-delà des chiffres, les nombreux témoignages recueillis au fil des ans démontrent hors de tout doute que le Fonds Jeunesse Québec a eu des répercussions très concrètes



sur la jeunesse et qu'il a changé des vies. Sur le plan social notamment, l'action de l'organisme a eu pour effet de ramener des centaines de décrocheurs sur les bancs d'école, il a permis à d'autres de se découvrir des talents insoupçonnés qui leur serviront le reste de leur vie, ou de se sentir pour la première fois valorisés. Si l'organisme a transformé des centaines de milliers de jeunes, il a aussi eu des retombées sur l'ensemble de la société, qui sort plus riche de cette aventure. Personne ne doutait du talent et des ressources de la jeunesse québécoise, mais à voir les réussites exceptionnelles des personnes qui feront le Québec de demain, nous sommes en droit de nous réjouir et d'envisager l'avenir avec confiance.

En cette heure de bilans, il importe de ne pas oublier les jeunes femmes et hommes de l'équipe même du Fonds Jeunesse Québec, pour la grande majorité âgés de moins de 30 ans, qui ont été d'essentiels artisans de cette magnifique entreprise. La faculté

d'adaptation de ce groupe de passionnés, sa débrouillardise et l'intégrité de son engagement ont contribué de façon significative à faire de ce rêve une éclatante réalité.

Vous toutes et vous tous qui avez participé à un titre ou à un autre à cette expérience unique, sachez que vous avez écrit une page illustre de notre histoire. Il y a de quoi être fier!

Le président du conseil d'administration,

Gilles Taillon

« Le sprint final »

La dernière année du Fonds Jeunesse Québec vient de s'achever. Mais si l'organisme cesse ses activités, ses effets n'en continueront pas moins de se faire sentir longtemps encore. En effet, la vie de centaines de milliers de jeunes aura été marquée par leur expérience dans un des milliers de projets parrainés par le Fonds Jeunesse Québec; cette expérience les suivra toujours et survivra à la disparition de l'organisme. Et l'argent restant (provenant de revenus de placement et des sommes non utilisées qui lui ont été redonnées ces derniers mois) sera entièrement remis au gouvernement du Québec et employé dans l'esprit qui a animé notre organisme durant ses cinq années d'existence.

Le plus gros défi de l'équipe du Fonds Jeunesse Québec cette année a sans doute été l'évaluation des rapports d'activités. En effet, plus d'un millier de rapports nous ont été remis après la fin des activités financées, le 30 septembre 2004. Nous nous étions fixés comme objectif d'en terminer l'évaluation pour le 31 décembre, ce qui revient à dire qu'une tâche colossale nous attendait. Mais l'équipe a mis en place dès septembre des processus de réception et d'analyse des rapports et de communication avec les promoteurs afin d'assurer une exécution rapide et efficace. Et pour la dixième fois en cinq ans, un défi qui semblait quasi insurmontable a été relevé avec une extraordinaire promptitude : au 31 décembre, tous les rapports d'activités avaient été traités, soit plus d'un millier de dossiers en à peine deux mois.

Nous avons continué en 2004-2005 nos opérations de suivi des projets. Toutes les activités de plus de 500 000 \$ qui n'étaient pas terminées au moment où la politique de suivi a été implantée et le cinquième de celles de 250 000 \$ à 499 999 \$ ont fait l'objet d'une attention spécifique. Des membres de l'équipe du Fonds Jeunesse Québec sont allés rencontrer les promoteurs et plusieurs des participants des projets. Utilisation de l'argent, conformité de l'activité avec le plan initial, respect des conditions : nous voulions nous assurer que tout se déroulait selon l'esprit et la lettre de notre organisme. Si on additionne les montants de tous



ces projets, on obtient 113 millions de dollars, c'est-à-dire la moitié de la somme totale distribuée par le Fonds. Les multiples rencontres de suivi avec les promoteurs et les bénéficiaires ont confirmé l'impact concret sur les jeunes des initiatives financées.

En janvier 2005, les opérations courantes qui tenaient tous les jours occupées près d'une trentaine de personnes étaient chose du passé. Nous avons donc commencé à préparer la fermeture complète de l'organisme avec une équipe considérablement réduite. La multitude de dossiers que nous avons en notre possession a été classée et remise au gouvernement à des fins d'archivage.

Si le Fonds Jeunesse Québec a pu connaître en une si brève existence un retentissement si vaste, le crédit doit être rendu à plusieurs intervenants, dont ceux du Secrétariat à la jeunesse, qui l'ont gratifié d'un soutien aussi efficace que constant dans la poursuite de ses objectifs. Les membres du conseil d'administration ont eux aussi joué un rôle déterminant dans cette grande

réussite. À tous ces indispensables complices, je tiens à dire merci, en mon nom et en celui de toute l'équipe.

J'aimerais d'ailleurs, en terminant, dire un mot sur l'esprit qui a régné au sein de cette équipe. Rarement aura-t-on vu un groupe aussi soudé et engagé. Ce fut pour chacun de nous une tranche de vie intense, stimulante et ô combien enrichissante. Nous nous sommes tous laissés imprégner du désir d'être utiles aux jeunes, et à l'évidence ce sentiment a transpiré dans notre acharnement à réaliser la mission du Fonds Jeunesse Québec.

Le directeur général,

Nicolas Morand

SOMMAIRE

Mot du président	2
Mot du directeur général	3
Le Fonds Jeunesse Québec	5
Année financière 2004-2005	9
Le bilan	12
Les faits saillants	20
Le Fonds Jeunesse Québec vu par ses acteurs	22

Annexes

Membres du conseil d'administration et de l'équipe	30
Crédits	30
États financiers 2004-2005	31

*Dans ce document, le générique masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Cette décision ne présume d'aucune discrimination.*



LE FONDS JEUNESSE QUÉBEC

Ses origines, sa mission, ses objectifs



LA NAISSANCE D'UN GRAND PROJET

En février 2000 se réunissaient au Sommet du Québec et de la jeunesse tous les grands acteurs du développement économique, social et culturel du Québec. Leur objectif était de mettre en place des solutions durables aux problèmes et défis des jeunes d'aujourd'hui. La création du Fonds Jeunesse Québec est l'une des principales initiatives auxquelles le Sommet a donné naissance.

Le Fonds était administré par la Société de gestion du Fonds Jeunesse, un organisme à but non lucratif créé en mars 2000. Le conseil d'administration de cette société était formé de représentants des milieux étudiant, syndical et communautaire, du monde de l'éducation, du gouvernement et du secteur privé. Doté d'une enveloppe initiale de 240 millions de dollars, le Fonds Jeunesse Québec a reçu un financement égal du secteur privé et du gouvernement du Québec.

Donner aux jeunes la place qui leur revient

Soutenir financièrement les jeunes dans leur désir d'accomplissement : telle était la mission du Fonds Jeunesse Québec. L'organisme a favorisé la réalisation d'une grande diversité de projets qui avaient tous en commun de contribuer à l'épanouissement professionnel, personnel ou social des jeunes, que ceux-ci soient les promoteurs ou les bénéficiaires des activités. Le Fonds Jeunesse Québec entendait ainsi donner aux 15-30 ans¹ la chance de jouer un rôle de premier plan en participant à des initiatives qui concouraient au développement du Québec.

Les projets parrainés par le Fonds concrétisaient au moins un des objectifs suivants :

- la participation à des stages de formation en milieu de travail;
- la qualification professionnelle;
- l'acquisition d'une première expérience de travail;
- le soutien à l'entrepreneuriat;
- l'insertion sociale et communautaire;
- l'accès à l'emploi des personnes handicapées, des membres des communautés culturelles et des minorités visibles.

Une équipe hors pair

Une majorité des membres de l'équipe du Fonds Jeunesse Québec n'avaient pas 30 ans au moment de leur embauche, et très souvent il s'agissait pour eux d'une première expérience de travail dans leur domaine. L'enthousiasme, la volonté de réussir et la chimie avec les membres plus expérimentés ont soudé les troupes et permis la réalisation de grandes choses. Non seulement ces jeunes ont acquis une expérience marquante – qui agira comme un véritable tremplin pour leur carrière –, mais ils se sont en outre révélés d'une efficacité et d'une ingéniosité absolument remarquables. Le succès du Fonds Jeunesse Québec leur est en bonne part attribuable.

1 Jusqu'à 35 ans dans le cas de la mesure de Soutien à l'entrepreneuriat jeunesse, et moins de 15 ans pour la mesure Une école ouverte sur son milieu.

Ce que je retiens de mes quatre années au Fonds? L'expérience de travail acquise et le sentiment d'avoir contribué à l'essor des forces vives du Québec : les jeunes! Il est clair dans mon esprit que nous avons rempli notre mission.

Michaël Barbieux, chargé de projets, 30 ans



Pour les jeunes, tous les jeunes

Le Fonds Jeunesse Québec s'est voulu à l'écoute de tous les jeunes. Pour certains, il aura été la rampe de lancement d'un projet à portée sociale – prévention du décrochage et de la toxicomanie, réinsertion sociale, estime de soi ou prévention à la délinquance. Pour d'autres, le levier nécessaire pour assurer la réalisation d'un projet d'affaires ou d'une activité extrascolaire. Bref, les demandes qui lui sont parvenues ont été d'une formidable pluralité, qui révèle la diversité de la jeunesse québécoise : diversité des enjeux sociaux qui la touchent, de ses aspirations, de ses rêves. Le Fonds Jeunesse Québec s'est fait un point d'honneur d'accueillir les jeunes tels qu'ils sont, avec leurs idées, leur créativité, la vie qui bouillonne en eux et qui ne demande qu'à s'exprimer. Ce fut sa raison d'être et ce qui a nourri le quotidien de ceux et celles qui se sont engagés sans retenue dans l'aventure jeunesse à laquelle il invitait.

D'une génération à l'autre

Qui n'a pas entendu des jeunes avouer ne pas retrouver dans les générations qui les précèdent les valeurs qui les animent, les principes qu'ils défendent, les intérêts qui sont les leurs? Et inversement, les plus expérimentés confesser ne pas savoir comment s'y prendre avec les générations montantes, être déboussolés par elles et ne pas arriver à établir le contact? Le formidable échange entre les générations auquel ont donné lieu nombre de projets financés par le Fonds Jeunesse Québec démontre qu'il est possible d'ériger des ponts intergénérationnels. Et l'enrichissement est mutuel : non seulement les jeunes ont beaucoup à apprendre des plus chevronnés, mais ces derniers s'émerveillent aussi – de leur propre aveu – du bouillonnement, de la vivacité et de l'entrain de la jeunesse.

Un vaste réseau de partenaires

Pour répondre pleinement aux aspirations des jeunes et réaliser sa mission, le Fonds Jeunesse Québec a travaillé en étroite collaboration avec un réseau d'organismes qui touchent les jeunes de près ou de loin et qui sont ainsi particulièrement bien placés pour favoriser la réussite de leurs initiatives :

- les entreprises privées;
- les organismes à but non lucratif;
- les conseils de bande;
- les municipalités locales et régionales;
- les commissions scolaires, les cégeps et les universités;
- les ministères et les organismes publics (dans la mesure où un projet ne pouvait être soutenu par un autre organisme admissible ou un autre programme d'aide gouvernemental).

Les enveloppes

La Société de gestion du Fonds Jeunesse a réparti la somme qui lui a été confiée à sa création en trois enveloppes : l'*Enveloppe nationale*, l'*Enveloppe régionale* et *Une école ouverte sur son milieu*. Cette ventilation lui a permis de donner suite aux demandes des jeunes suivant la nature, la portée et les objectifs de leurs projets.

Les initiatives qui répondaient aux critères généraux du Fonds Jeunesse Québec, peu importe le montant en jeu ou le territoire, tout comme celles qui demandaient un soutien allant au-delà des budgets réservés aux

régions, ont été financées à même l'Enveloppe nationale; 154,1 millions de dollars lui étaient réservés. L'Enveloppe régionale, dotée d'un montant de 15,9 millions, permettait de financer des projets selon les spécificités locales et régionales en collaboration avec les Forums jeunesse régionaux. Quant à la mesure Une école ouverte sur son milieu, elle visait à ouvrir les écoles aux milieux qui les baignent dans le but de faire participer les élèves à des initiatives à portée sociale, culturelle, sportive, civique ou communautaire, auxquelles se sont associés des partenaires extérieurs comme des entreprises ou des organismes à but non lucratif; elle disposait d'un budget global de 70 millions de dollars.

Conclusion

Une fabuleuse initiative, nouvelle et exaltante, la contribution commune du secteur privé et du gouvernement, une équipe jeune qui, à l'image des personnes à qui allait servir son talent, déborde d'énergie et du désir de changer les choses : la table était mise pour un roman aux rebondissements multiples, aux personnages aussi inattendus que nombreux, un roman signé par des milliers d'auteurs – drôles, créatifs, rusés, idéalistes – qui auront chacun et chacune à sa manière signé une grande page de l'histoire du Québec moderne.



ANNÉE FINANCIÈRE 2004-2005



Toutes les demandes de financement ayant déjà été déposées et traitées, les projets étant sur leurs rails, l'équipe du Fonds Jeunesse Québec s'est affairée en 2004-2005 à traiter les rapports d'activités des promoteurs, à continuer le suivi des projets et à préparer la clôture des activités de l'organisme.

Traitement des rapports d'activités des promoteurs

Le grand défi de l'équipe du Fonds Jeunesse Québec en 2004-2005 aura été le traitement des rapports que chaque promoteur était tenu de produire pour rendre compte de ses activités, de l'utilisation des sommes allouées et du respect des conditions de financement. Pour prendre la mesure de cette tâche, rappelons d'abord le contexte.

Au moment de sa création, la Société de gestion du Fonds Jeunesse avait établi un plan d'action étalé sur les cinq années de l'existence du Fonds. En vertu de ce plan, l'organisme allait accepter les demandes de financement jusqu'au 31 mars 2003, et les projets financés devaient avoir été entièrement réalisés le 31 décembre 2003. Or, le Fonds a obtenu du gouvernement du Québec en 2002 que ces deux échéances soient repoussées : il a accueilli les demandes de financement jusqu'au 30 juin 2003, et près d'un millier de projets se sont prolongés jusqu'au 30 septembre 2004. Si la prorogation de ces deux échéances a permis à plus de jeunes d'aller aussi loin que possible dans leurs projets, elle a présenté tout un défi pour l'équipe de gestion du Fonds, qui a dû analyser plus d'un millier de rapports d'activités en quelques mois, assurer le suivi auprès des promoteurs, demander les pièces justificatives manquantes – en un mot, traiter avec professionnalisme et rigueur les rapports finaux des activités.

C'est à l'équipe de première ligne qu'a incombé la tâche de planifier la gestion et les opérations d'analyse de cette quantité impressionnante de rapports en si peu de temps; tout le monde a mis l'épaule à la roue, et le travail s'est effectué avec rigueur, précision et équité. Dès septembre, des procédures visant la réception et le traitement ont été mises en place en prévision de l'afflux de dossiers attendu pour octobre. Afin d'assurer la cohérence et l'uniformisation des rapports, le Fonds a conçu un guide de rédaction et de présentation, accessible en ligne et acheminé par courriel à tous les promoteurs. Divers outils, créés pour les besoins spécifiques du rapport, ont aidé les promoteurs à respecter les normes du guide. Dans le cas d'un rapport incomplet, non conforme ou en retard, le promoteur concerné était rapidement avisé à la faveur de diverses démarches de communication. Un bilan hebdomadaire de l'évolution de la situation a permis au Fonds d'ajuster périodiquement les effectifs en fonction de la somme de travail. Grâce à l'ensemble de ces mesures – et à la diligence de l'équipe –, l'objectif ambitieux d'avoir finalisé le traitement de tous les rapports pour la fin du mois de décembre 2004 a été atteint.

Les sommes à percevoir

Les rapports d'activités répondaient notamment à l'objectif de vérifier que les sommes allouées avaient bel et bien servi à ce à quoi elles étaient destinées. Cette question était particulièrement importante pour l'organisme, pour qui la gestion saine et rigoureuse de l'argent a toujours été une priorité. Il était naturel que dans certains projets, une partie de l'aide financière n'ait pas été utilisée comme prévu (parce que le temps a manqué, qu'une facette du projet a été abandonnée en cours de route, que le promoteur n'a pas respecté toutes les conditions, etc.). Il était de la responsabilité du Fonds Jeunesse Québec de récupérer cet argent. À la clôture de ses activités, 21 dossiers de recouvrement étaient toujours ouverts, pour un montant à percevoir de 112 900 \$. Une agence de recouvrement a été mandatée par le Fonds en août 2004; selon une entente tripartite conclue entre elle, le Fonds et le Secrétariat à la jeunesse, cette agence voit à récupérer les sommes dues.

« Mon été à la Maison de l'Arbre a été une excellente occasion d'acquérir de nouvelles compétences en animation, en conception et en relations avec le public. »

Mélanie Lapointe, animatrice stagiaire à la Maison de l'Arbre, Jardin botanique de Montréal



Les soldes

Selon la loi constitutive du Fonds, tout solde existant au terme des activités de l'organisme doit être investi dans des projets conformes à sa mission. À ce titre, le conseil d'administration s'est entendu avec le gouvernement du Québec afin que toutes les sommes non-utilisées soient mises à la disposition du Secrétariat à la jeunesse dans le but de financer une partie des orientations de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008. Au 31 mars 2005, le montant des soldes était estimé à 40 M \$. Cette somme est tributaire essentiellement de revenus d'intérêts. S'ajoute à ce montant des sommes non-utilisées par les promoteurs (manque de temps, abandon d'un projet, activités prévues non réalisées en totalité, etc.).

Le suivi des projets

Soucieux de savoir que le financement est utilisé comme prévu, que l'esprit et la lettre des conditions sont respectés, que les projets se déroulent conformément à ses exigences – soucieux, en un mot, que ce soit les jeunes au premier chef qui profitent des activités –, le Fonds Jeunesse Québec a continué en 2004-2005 ses efforts de suivi des projets.

Rappelons que l'équipe de suivi a opéré selon des processus rigoureux et adaptés à des situations changeantes, lesquels lui ont permis de vérifier la bonne marche des projets et leur conformité avec le plan d'affaires initialement soumis. Il incombait notamment à l'équipe de suivi :

- de comparer les objectifs visés dans le plan d'affaires avec les réalisations sur le terrain;
- de mesurer et de justifier les écarts entre les objectifs et les résultats;
- d'examiner les rapports d'étape et les rapports finaux soumis par les promoteurs;
- de veiller à la saine gestion des sommes distribuées;
- de valider les pièces justificatives fournies par les promoteurs;
- d'effectuer des vérifications sur le terrain;
- de réclamer les sommes inutilisées.

L'équipe a atteint ses objectifs. À la clôture des activités, tous les projets de plus de 500 000 \$ qui étaient en cours lorsque la politique de suivi a été instaurée et le cinquième de ceux de 250 000 \$ à 499 999 ont fait l'objet d'un suivi étroit. La somme combinée de tous ces projets atteint 113 millions de dollars, ce qui représente pratiquement la moitié du financement global accordé par l'organisme. De manière générale, les rencontres avec les promoteurs se sont très bien déroulées, et le plus souvent ceux-ci se sont montrés heureux et fiers des résultats de leur initiative. Autre fait important, aucune irrégularité majeure n'a été décelée.

L'archivage des dossiers

À compter de janvier 2005, le Fonds Jeunesse Québec a dû composer avec des effectifs très restreints en raison de la clôture imminente de ses activités. Outre les multiples tâches inhérentes à la fermeture de tout organisme d'envergure, l'une des tâches de cette équipe réduite a été de préparer, de regrouper et de classer les milliers de dossiers en vue de leur archivage par le gouvernement du Québec.

En somme, tout a été mis en œuvre pour qu'au terme de ses activités, le Fonds Jeunesse Québec puisse déclarer sa mission accomplie. Rapports, finances, suivi, dossiers : au 31 mars, tout était parfaitement conforme à sa loi constitutive, conforme aussi à l'objectif consistant à laisser un héritage d'une grande valeur symbolique à la société québécoise, et surtout un legs éminemment précieux aux jeunes qui auront participé à cette aventure unique.

LE BILAN



À l'écoute des entrepreneurs

Retour sur cinq années magnifiques

Durant sa courte existence, le Fonds Jeunesse Québec aura embelli la vie de plus d'un million de jeunes du Québec, leur ouvrant des perspectives parfois insoupçonnées, leur donnant la chance de mettre au service de la société leur talent, leurs idées et leur enthousiasme. Ce n'est pas leur rendre justice que de dire des jeunes qu'ils feront le monde de demain : ils font déjà celui d'aujourd'hui.

Le nombre de projets reçus – plus de 5 500! – témoigne éloquentement de ce que la création du Fonds Jeunesse Québec répondait aux aspirations des jeunes. Ce nombre illustre en outre l'efficacité du plan de communication de l'organisme, qui a su se doter de la visibilité nécessaire pour transmettre son message; le Fonds est allé « chercher » les jeunes dans leur réalité et leurs rêves et il a suscité parmi eux un intérêt qui ne s'est pas démenti jusqu'à la fin de son mandat.

Le Fonds Jeunesse Québec aura traversé le paysage québécois avec l'élan, à la vitesse et avec l'éclat qui caractérisent la jeunesse. Rappelons brièvement quelques-unes des grandes étapes de sa brève histoire.

Sitôt après avoir amorcé ses activités, en septembre 2000, le Fonds entreprenait une tournée régionale auprès d'organismes qui allaient jouer un rôle clé au cours des années à venir, dont les Forums jeunesse régionaux. Cette tournée lui aura permis de tisser des liens durables avec ses partenaires, d'établir un réseau efficace et de créer une structure qui allait à la fois servir de véhicule de communication et de tremplin à la réalisation des projets.

En 2002, pour répondre plus efficacement aux nombreuses propositions reçues, la direction a optimisé le mécanisme de traitement des dossiers. Les demandes visant l'enveloppe *Une école ouverte sur son milieu* ont été regroupées, l'équipe de première ligne – dont la mission était d'épauler les promoteurs dans leurs démarches et de vérifier l'admissibilité des dossiers avant que ceux-ci n'entrent dans le processus d'évaluation –, a été déployée et de nouveaux comités de sélection ont été créés. Ces mesures ont permis de réduire le nombre de dossiers en attente de traitement de près de 50 %.

Dans le but d'intéresser plus directement les jeunes entrepreneurs du Québec de 35 ans et moins, le Fonds Jeunesse Québec a lancé en septembre 2002 la mesure de *Soutien à l'entrepreneuriat jeunesse*. L'intérêt n'a pas tardé à se faire sentir et l'initiative a été couronnée d'un vif succès. Elle prévoyait, entre autres, le financement jusqu'à 80 % du salaire d'une nouvelle ressource stratégique appelée à jouer un rôle clé dans le développement d'une entreprise.

Faute de ressources financières suffisantes pour embaucher tout le personnel nécessaire, la plupart des jeunes entrepreneurs doivent vaquer à une multitude de tâches autres que le développement de leur entreprise. Et trop souvent, cela bride la croissance de leurs affaires et met en péril la survie de leur entreprise. Le Fonds Jeunesse Québec a voulu soutenir les jeunes entrepreneurs faisant face à cette difficulté. C'est ainsi qu'est née en 2002 la mesure de *Soutien à l'entrepreneuriat jeunesse*. À la faveur de ce programme, les entrepreneurs pouvaient obtenir du Fonds un montant couvrant jusqu'à 80 % des coûts inhérents à l'emploi d'une personne de 35 ans ou moins durant une année.

À peine quelques semaines après son lancement, 6 millions de dollars avaient été consentis dans le cadre du programme et 300 emplois avaient été créés. L'impact de la mesure de *Soutien à l'entrepreneuriat jeunesse* a été aussi rapide que profond. Les entrepreneurs qui en ont profité soutiennent généralement que le financement du Fonds a permis à leur entreprise de se renforcer et de poursuivre son développement grâce à l'ajout d'une ressource stratégique.

En février 2003, l'organisme a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme la décision du gouvernement du Québec d'accéder à sa demande de prolonger de neuf mois ses activités. Cette heureuse nouvelle allait lui permettre de soutenir davantage de projets, d'assurer un suivi plus soutenu des projets financés et d'accompagner plus loin les jeunes dans leurs démarches et leurs rêves.

À la suite de cette décision, les éventuels promoteurs avaient donc jusqu'à la fin du mois de juin 2003 pour déposer leurs demandes de financement. Dans la seule journée du 30 juin, plus de 500 dossiers sont parvenus au bureau de l'organisme, qui a dû une fois encore réagir avec créativité : des ressources supplémentaires ont été engagées et une structure exceptionnelle a été mise en place, ce qui allait permettre à l'équipe d'analyser les dossiers et de communiquer avec les promoteurs dans des délais raisonnables.

Le 17 février 2004, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, rendait public le premier plan d'action triennal du « Défi de l'entrepreneuriat jeunesse » du gouvernement du Québec, fruit d'une large consultation auprès des chefs de file du réseau québécois de l'entrepreneuriat jeunesse. Le Fonds Jeunesse Québec a joué un rôle de premier ordre dans la conception et la réalisation de cet ambitieux projet, en plus d'y avoir contribué financièrement à hauteur de 15 millions de dollars.

Selon différentes études, peu de jeunes entreprises québécoises survivent au-delà de cinq ans. Ajouté à cela, on se rend compte que l'entrepreneuriat peut devenir un outil de développement incroyable, et ce, sur différents plans (création d'emplois, prévention du décrochage, migration des jeunes, etc.). Pourtant, les jeunes du Québec ont été peu sensibilisés par le passé à cette option porteuse d'avenir. C'est dans le but de renverser cette situation que différents leaders socioéconomiques se sont unis afin de supporter la création du « **Défi de l'entrepreneuriat jeunesse** ». Ce plan d'action prévoit la conception d'activités pédagogiques, le partage d'expériences innovatrices, le développement d'une relève dynamique, la diffusion de stratégies efficaces et la création d'un vaste réseau d'agents de sensibilisation postés dans toutes les régions du Québec. Du jamais vu !

La mission du « Défi de l'entrepreneuriat jeunesse » est de promouvoir la culture entrepreneuriale et de favoriser le développement des compétences et des habiletés profitables non seulement aux entrepreneurs de demain, mais également aux futurs employés et à tous les citoyens. Le Fonds Jeunesse Québec a contribué à hauteur de 15 millions de dollars à la première phase de trois ans du projet. Le gouvernement du Québec assurera la suite du financement. L'investissement actuel atteint 20,9 M\$. Pour en savoir plus : www.defi.gouv.qc.ca

Bref, tout au long de ses cinq années d'existence, l'équipe du Fonds Jeunesse Québec a fait preuve de beaucoup de détermination et d'ingéniosité pour s'ajuster rapidement et équitablement à des circonstances souvent imprévisibles. Parallèlement, elle a adopté des mesures concrètes pour s'assurer de toucher des jeunes qui n'avaient peut-être pas pu autant que d'autres profiter des possibilités de son programme. Ce furent finalement cinq années ponctuées de grands engagements de la part du gouvernement et de divers organismes où le leadership du Fonds Jeunesse Québec s'est révélé un véritable catalyseur. Grâce au mouvement qu'il aura provoqué, l'organisme laisse une empreinte encore plus profonde dans notre société.

Chaque décision, chaque action, chaque geste a été décidé en fonction d'un seul et unique objectif : être utile aux jeunes.

Le défi de la réussite

« Mon expérience de travail fut très intéressante et motivante. J'ai pu mettre en pratique certaines notions vues dans mes cours de génie et durant ma technique en Intégration multimédia. »

Karine Majeau, technicienne stagiaire en intégration multimédia, Biodôme de Montréal



UNE FRUCTUEUSE COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

Le Fonds Jeunesse Québec a toujours misé sur une étroite collaboration avec ses principaux partenaires – qu'on pense aux représentants des Forums jeunesse régionaux, à ceux du Secrétariat à la jeunesse, des cégeps, des commissions scolaires ou des divers organismes avec lesquels il a travaillé. Stimulés par une communication ouverte, ces partenariats ont donné lieu à des échanges fructueux où tous les intervenants ont pu faire partager l'expérience qu'ils ont acquise sur le terrain, formuler des suggestions constructives et lancer de nouvelles idées. Il en est résulté des améliorations significatives dans les processus d'évaluation, les structures de gestion et les mesures de suivi. C'est main dans la main que le Fonds Jeunesse Québec et ses partenaires ont marché de projet en projet.

DES PROJETS PRIMÉS

Preuve, si besoin était, de la vitalité et de la créativité des jeunes, de nombreux projets financés par le Fonds Jeunesse Québec ont gagné de prestigieux prix au fil des ans.

La compagnie le Petit Théâtre du Nord a vu sa pièce *L'Espace entre nous* remporter le Masque de la production « Régions » à la 10^e Soirée des Masques. Callio Technologies, une société d'informatique, a récolté le Grand Prix Emploi pour le nombre de postes qu'elle a créés, et le prix IBM Canada remis au meilleur projet de la catégorie « Innovations technologiques et techniques » du Concours québécois en entrepreneurship 2003. À ce même concours, Créo, une société de communication scientifique, a été couronnée de nombreuses récompenses, dont le prestigieux premier prix national, catégorie « Services ». Le DVD *Agir avant, agir à temps* sur la prévention du suicide s'est vu décerner le prix Plourde-Gaudreault lors de la 22^e édition du Mérite scientifique régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Finalement, la pièce *T'as aucune chance!* a gagné le Masque des Enfants terribles à la Soirée des Masques 2005 de l'Académie québécoise du théâtre.

Ce ne sont là que quelques exemples des nombreuses distinctions qui sont venues souligner le dynamisme et la créativité des jeunes Québécois et Québécoises. Le Fonds Jeunesse Québec est fier d'avoir contribué à leur succès.

Le Fonds Jeunesse Québec en chiffres

Dans sa brève – mais ô combien remplie! – histoire, le Fonds Jeunesse Québec a reçu pas moins de 5 556 demandes de financement. De ce nombre, 1 084 ont été soit annulées, abandonnées en cours d'examen, fermées ou retirées par les promoteurs, 1 368 ont été refusées et 3 104 ont obtenu l'aval du Fonds, pour un taux d'acceptation fort élevé de 69,4 %. Ces chiffres témoignent à la fois de la qualité des dossiers élaborés par les éventuels promoteurs et de l'efficacité des moyens de communication mis en place par le Fonds qui a permis la transmission de renseignements précis et rigoureux aux personnes, et organismes, en quête de soutien financier pour leurs projets.

Pour assurer une rétribution équitable des sommes, il était primordial d'analyser chacun des dossiers avec beaucoup de rigueur et de s'assurer du respect de chacun des critères d'admission. Cependant, le Fonds Jeunesse Québec s'est fait un point d'honneur d'accepter les jeunes dans leur diversité et leur originalité. C'est ainsi que maints projets hors normes, difficilement classables mais tout aussi sérieux que les autres, ont été favorablement accueillis par l'équipe et ont pu voir le jour. Cette ouverture d'esprit fut l'une des nombreuses caractéristiques qui ont façonné la personnalité de l'organisme et qui ont permis aux jeunes d'aller au bout de leurs idées.

Les trois principaux critères de refus sont demeurés les mêmes au fil des ans :

- l'admissibilité du projet à un programme d'aide gouvernemental;
- la sollicitation d'une aide pour des dépenses non admissibles, comme le maintien du fonds de roulement d'un organisme ou d'une entreprise;
- l'incapacité du promoteur à démontrer la crédibilité ou l'effet structurant de son projet.

Le montant total des sommes attribuées a atteint 248,5 millions de dollars répartis dans les trois enveloppes de l'organisme.

ENVELOPPE NATIONALE

Au total, 1 264 projets ont été financés à même l'*Enveloppe nationale*, pour un montant global de 162 025 616 \$. On sait que cette enveloppe était dotée d'un budget initial de 154,1 millions. Les quelque 8 millions de différence entre la mise d'origine et le financement global s'expliquent par les revenus de placement, qui ont permis de répondre favorablement à un plus grand nombre de demandes – aucun projet n'aura été refusé en raison d'un manque d'argent.

Il importe également de souligner que les régions ont profité de nombreuses initiatives issues de l'*Enveloppe nationale*, qui tout en ayant une grande portée géographique, couvraient des enjeux propres aux régions. Au même titre, plusieurs projets financés à même cette enveloppe étaient déployés par des acteurs locaux et régionaux, et répondaient encore une fois à des besoins spécifiques aux régions concernées.

ENVELOPPE REGIONALE

L'*Enveloppe régionale* a permis le financement de 581 projets, pour un montant total approuvé de 17 321 145 \$. Il convient de souligner que les Forums jeunesse régionaux – grands artisans des projets réalisés en régions – ont bénéficié d'un montant additionnel de 25 millions de dollars tiré de l'*Enveloppe nationale*. Les projets soumis dans le cadre de cette enveloppe étaient d'abord évalués par les Forums selon les critères du Fonds, avant d'être validés par celui-ci.

UNE ECOLE OUVERTE SUR SON MILIEU

Quelque 1 259 projets ont obtenu l'aval du conseil d'administration dans cette enveloppe, à hauteur combinée de 69 224 639 \$. Les activités rattachées à *Une école ouverte sur son milieu* auront connu un vif succès : elles auront fait rire, chanter, danser et réfléchir des centaines de milliers de jeunes. Ces bons résultats sont le reflet du fructueux partenariat entre le Fonds Jeunesse Québec, la Fédération des commissions scolaires du Québec, la Fédération des cégeps du Québec, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et une myriade de partenaires locaux bien ancrés dans leur milieu respectif.



« Ce stage a été des plus fantastiques. En plus des

tâches de programmation auxquelles je m'attendais, on m'a donné la chance de participer aux différentes étapes de la conception du site Web. J'espère un jour avoir la chance de gérer un projet semblable. »

Benoît Tremblay, technicien stagiaire en intégration multimédia, Biodôme de Montréal

Les deux chargés de projets avec lesquels j'ai travaillé ont toujours répondu à mes questions avec professionnalisme et empressement, et les projets financés répondaient avec originalité et souplesse aux besoins des jeunes du Bas-Saint-Laurent. Qu'il s'agisse de relève culturelle, de citoyenneté, de lutte à l'exode ou à l'exclusion, tous les projets correspondaient à des préoccupations de la jeunesse de notre région et ont enrichi notre milieu par leur dynamisme et leur capacité à aborder autrement les réalités des jeunes.

Emma Savard, agente de certification et de développement, Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent

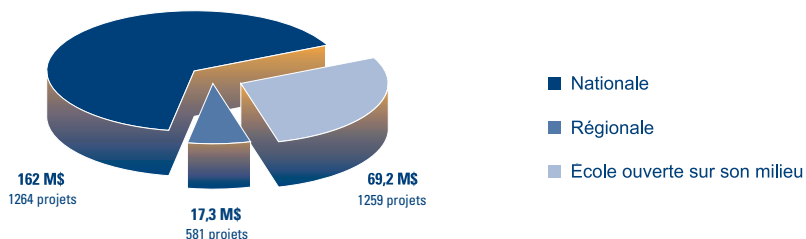
Répartition des montants totaux accordés selon le volet d'intervention

Objectif principal	Nombre de projets	Montants accordés
• Accès à l'emploi des communautés culturelles, des minorités visibles et des personnes handicapées	90	10 494 957 \$
• Acquisition d'une première expérience de travail	703	58 294 118 \$
• Insertion sociale et communautaire	1659	87 239 825 \$
• Qualification professionnelle	141	5 855 786 \$
• Soutien à l'entrepreneuship	392	33 520 249 \$
• Stages de formation en milieu de travail	116	19 228 078 \$
Sous-total :	3101	214 633 013 \$
• Forums jeunesse régionaux	1	25 000 000 \$
• FRAIS DE GESTION FJQ	1	6 936 000 \$
• Transfert du solde de l'enveloppe régionale	1	2 002 387 \$
Total :	3104	248 571 400 \$

VOLETS D'INTERVENTION

Souhaitant toucher les jeunes de tous les horizons et les soutenir dans les multiples facettes de leurs aspirations, les participants au Sommet du Québec et de la jeunesse avaient défini six volets d'intervention : participation à des stages de formation en milieu de travail, qualification professionnelle, acquisition d'une première expérience de travail, soutien à l'entrepreneuship, insertion sociale et communautaire, accès à l'emploi des personnes handicapées, des membres des communautés culturelles et des minorités visibles.

Répartition des montants totaux accordés selon l'enveloppe



Des communications efficaces

L'efficacité des communications a été un élément important dans le succès du Fonds Jeunesse Québec. L'équipe des communications s'est activée sans relâche et suivant un engagement soutenu pour renseigner les promoteurs éventuels, répondre aux multiples questions, organiser des conférences de presse, publier des communiqués et promouvoir ses activités. De fait, ce sont plus de 2 000 événements, petits et grands, qui auront été couverts par l'équipe des communications.

Bien arrimé à la jeunesse d'aujourd'hui, l'organisme a fait de son site Web une véritable plaque tournante des communications et un lieu de consultation pour les promoteurs des projets, qui y ont trouvé tout le nécessaire pour la production et le dépôt d'une demande. Le nombre de visites du site est d'ailleurs éloquent : quelques centaines de milliers d'internautes ont cliqué sur www.fondsjeunessequebec.com au cours des cinq dernières années. Ce succès n'est pas étranger aux mises à jour régulières qui ont procuré aux visiteurs une information toujours actuelle.

Les projets financés ont fait l'objet de centaines d'articles dans les divers quotidiens et périodiques (nationaux, régionaux et locaux) du Québec. Cette couverture médiatique a donné une visibilité appréciable aux initiatives que le Fonds Jeunesse Québec a soutenues et surtout aux jeunes qui y ont participé.

Finalement, plusieurs milliers d'exemplaires de chaque numéro du *FJQ en bref* ont été distribués, principalement lors de conférences de presse et de rencontres avec les partenaires venant de partout au Québec. De même, affiches, pochettes et autres documents ont connu une très large diffusion.

Soucieux d'assurer le succès des projets financés, le Fonds Jeunesse Québec a volontiers fait profiter les promoteurs de sa solide expertise en gestion d'événements de presse et en relations publiques. À maintes reprises, on a fait appel au Service des communications pour obtenir des conseils sur des questions techniques, logistiques et organisationnelles, notamment dans le cadre de conférences de presse. Ce faisant, le Fonds a grandement contribué à la visibilité des divers acteurs auxquels il est venu en aide.

Mission accomplie!

D'entrée de jeu, la Société de gestion du Fonds Jeunesse s'était engagée à faire évaluer les activités du Fonds par des chercheurs indépendants. Cette décision était motivée par une volonté de transparence dans la gestion de fonds publics, et visait à recueillir de l'information objective sur les répercussions des activités de l'organisme. Pour mener à bien cet exercice, le Fonds a retenu les services de la firme Johnson & Roy, qui compte de nombreux clients dans les secteurs public et parapublic. Johnson & Roy s'est vu confier la mission de mesurer – sur les plans qualitatif et quantitatif – l'impact réel des projets sur les jeunes du Québec.

Johnson & Roy s'est basée sur trois sources pour réaliser son enquête. 1) Les renseignements contenus dans la base de données Impromptu, gérée par le Fonds Jeunesse Québec; pour ce volet, 98 % des projets (soit 3 040) financés par l'organisme ont été pris en compte. 2) Un sondage électronique, auquel ont répondu 938 promoteurs. 3) Enfin, 55 études de cas. Ces travaux d'évaluation ont été menés sur une base continue à partir de mai 2002, et se sont achevés avec le dépôt du rapport final en mars 2005, soit quelque six mois après que tous les projets financés ont pris fin.

Les conclusions du rapport sont patentes : l'impact du Fonds Jeunesse Québec a été significatif à plusieurs chapitres, notamment en ce qui a trait à l'insertion professionnelle. Si on additionne les emplois créés et les



« L'expérience que j'ai vécue durant les six derniers mois a

été très enrichissante, et ce, autant du point de vue des connaissances acquises que de celui des contacts humains. Le projet auquel j'ai participé a été pour moi l'occasion de mettre en application les connaissances théoriques acquises durant ma formation universitaire. Mon expérience me servira énormément dans mes emplois futurs. »

Marie-Pierre Migneault, assistante de laboratoire stagiaire, Biodôme de Montréal

« Je suis très content d'avoir trouvé un emploi qui me permettra de prendre de l'expérience dans mon domaine tout en restant dans ma région. Cette expérience de travail m'a donné la chance de me faire plusieurs contacts qui me seront très utiles tout au long de ma carrière. »

Émile, Potentiel +

stages, on constate que près de 34 000 jeunes¹ ont eu une expérience de travail concrète, leur première dans près de la moitié des cas; 4 300 d'entre eux étaient soit handicapés, soit membres d'une communauté culturelle ou d'une minorité visible. De ceux-ci, plus de 2 500 se révèlent être de jeunes entrepreneurs québécois. Les consultants confirment également que la plupart des projets, de l'aveu même des promoteurs, n'auraient pu voir le jour sans l'appui de l'organisme. Mais le Fonds Jeunesse Québec n'a pas joué qu'un rôle de catalyseur : son effet de levier a été fort important. En effet, à la faveur d'une étroite collaboration avec de nombreux partenaires des secteurs public et privé, les montants globaux investis par le Fonds ont été égalés par un autre organisme ou une entreprise.

En somme, sur le plan quantitatif, les chiffres révèlent que l'organisme a été extrêmement efficace. Des milliers de jeunes ont pu, grâce à lui, faire leurs premiers pas sur le marché du travail dans un domaine lié à leur formation. Le leadership du Fonds et les montages financiers qu'il a rendu possibles ont incité de nombreux employeurs à faire confiance à une jeunesse en manque d'expérience qu'ils auraient sinon probablement ignorée. Et fait remarquable, des centaines de jeunes employés ont conservé leur poste après la période financée d'un projet.

Les retombées sociales sont également fort significatives. Toute initiative visant à apporter une aide concrète aux jeunes touchés par le décrochage scolaire, la délinquance, la toxicomanie, le suicide, le racisme et la violence a reçu une attention particulière. De même, les projets à saveur plus culturelle – le théâtre ou la lecture, par exemple – ou ceux qui visaient à contrer l'exode des jeunes des régions, les difficultés d'insertion professionnelle des immigrants ou l'accès à la citoyenneté ont profité de tout le soutien dont l'organisme était capable. Et là aussi les résultats ont été fulgurants.

Sur le plan qualitatif, les témoignages recueillis par Johnson & Roy prouvent hors de tout doute que, dans la très grande majorité des cas, les participants aux diverses initiatives ont vécu une expérience enrichissante et bénéfique qui les a marqués pour longtemps.

Oui, le Fonds Jeunesse Québec peut dire mission accomplie.



¹ Au total, le rapport final relève 13 494 emplois et 18 189 stages créés ainsi que 2 540 jeunes entrepreneurs touchés directement par les projets financés par le FJQ.

LES FAITS SAILLANTS





Le FJQ depuis sa création...

Février 2000 - Création du *Fonds Jeunesse Québec* lors du Sommet du Québec et de la jeunesse

Mars 2000 - Fondation de la *Société de gestion du Fonds Jeunesse* et nomination de M. Normand Legault à titre de président

Juin 2000 - Vote de la Loi constituant le *Fonds Jeunesse Québec*

Septembre 2000 - Lancement des opérations du *Fonds Jeunesse Québec*

Automne 2000 - Tournée régionale auprès des principaux partenaires et des Forums jeunesse régionaux

Février 2001 - Adoption de la Mesure « *Une école ouverte sur son milieu* » totalisant 70 M\$

Septembre 2001 - Nomination de M. Gilles Taillon à la présidence du conseil d'administration

Mars 2002 - Création de l'équipe 1^{ère} ligne et réingénierie des processus de traitement des dossiers. Création d'un comité de démarchage

Septembre 2002 - Lancement de la mesure de *Soutien à l'entrepreneuriat jeunesse* (MSEJ)

Novembre 2002 - Le conseil d'administration accorde 25 M\$ supplémentaires au Forums jeunesse régionaux du Québec

Janvier 2003 - Le mandat du *Fonds Jeunesse Québec* est prolongé de neuf mois

Février 2003 - La date de dépôt des demandes d'aide financière est reportée de trois mois soit au 30 juin 2003. La date limite de réalisation des projets est reportée au 30 septembre 2004.

Juin 2003 - Fin de la période de dépôt des demandes. 500 dossiers déposés en une seule journée. Plus de 5 000 dossiers auront été soumis.

Février 2004 - Lancement du « Défi de l'entrepreneuriat jeunesse » - 15 M\$

Septembre 2004 - Fin de réalisation des projets financés par le *Fonds Jeunesse Québec*

Décembre 2004 - Clôture des activités régulières

31 mars 2005 - Processus de fermeture de la Société de gestion

LE FONDS JEUNESSE QUÉBEC VU PAR SES ACTEURS

Projets et témoignages



Par-delà les chiffres, les statistiques et les montants d'argent – qui sont par ailleurs tous révélateurs de son impact –, si on veut vraiment atteindre l'âme du Fonds Jeunesse Québec, il faut l'envisager de l'intérieur par ses projets et les témoignages de ses acteurs. On mesurerait mal l'utilité de l'organisme et la passion qui l'a animé si on ne reconnaissait pas toute la valeur de la réinsertion sociale d'un seul jeune, la valeur du retour à l'école d'un seul décrocheur, l'épanouissement d'une seule personne aux prises avec des difficultés. Et pourtant, ils sont des milliers à pouvoir espérer une vie meilleure, plus digne et plus enrichissante grâce à l'action du Fonds Jeunesse Québec et de ses promoteurs. Voici quelques projets et témoignages parmi les milliers qui auraient pu figurer ici.

Un tremplin pour les jeunes en situation précaire



Grâce à son projet Trampoline, l'organisme La Baratte a permis à 21 jeunes de la région de Québec-Chaudière-Appalaches vivant dans la pauvreté, dont plusieurs mères seules, de briser leur isolement en se recréant un réseau social, d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille – en somme, de reprendre la place qui leur revient de plein droit dans notre société et de vivre avec fierté et dignité. À la suite des stages créés pour eux dans le cadre du projet, tous les participants ont trouvé du travail.

Une boîte originale remplie d'heureuses surprises pour les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean



En créant La Boîte à Bleuets, de jeunes Jeannois fonceurs et dynamiques ont décidé de se dresser contre le défaitisme qui veut qu'on accepte que les régions se vident de leur jeunesse. L'objectif de leur organisme à but non lucratif est de valoriser le milieu de vie et de resserrer le tissu social des jeunes. Pour faire connaître toute la vitalité et la diversité socioculturelles de la région, La Boîte à Bleuets a mis sur pied un service de promotion aux activités variées. Par exemple, elle collabore régulièrement à

la production d'artistes locaux et de manifestations spéciales. « Plus de 1 000 jeunes originaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean reçoivent par courriel un menu culturel des événements à venir. Cela contribue grandement à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes, qu'ils vivent encore dans la région ou non », explique Frédéric Tremblay, directeur de La Boîte à Bleuets, devenue un véritable catalyseur culturel dans la région. Unique en son genre, ce projet, qui sert de modèle au Québec et même ailleurs, est une belle réussite.



30 000 nouveaux jeunes écoliers se lancent dans le sport

Il ne se passe pas une semaine sans qu'une nouvelle étude ne nous rappelle l'augmentation de la sédentarité et de l'obésité chez les jeunes Québécois. Pour s'attaquer à cette inquiétante situation et au lot de problèmes personnels et sociaux qui en découlent, la Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE) a lancé un projet d'envergure nationale dont l'objectif était de stimuler la participation des jeunes du réseau scolaire (primaire et secondaire) à la pratique sportive. « Nous sommes conscients de la sédentarité croissante de nos jeunes, avec toutes les conséquences désastreuses que cela implique. Les besoins étaient là, et divers milieux s'étaient déjà concertés afin de faire lever davantage d'activités sportives. L'appui du Fonds Jeunesse Québec nous a permis de mettre sur pied ces activités si nécessaires », explique Michel Louis Beauchamp, directeur général de la FQSE.

Plus de 600 écoles primaires et de 200 écoles secondaires du Québec ont été touchées par le programme. Après deux ans et l'organisation de centaines d'activités, pas moins de 32 000 nouveaux jeunes avaient pratiqué l'une ou l'autre des activités offertes dans les différentes ligues de sport étudiant. Il s'agit d'une augmentation fulgurante de près de 30 %!

Les effets bénéfiques sur les jeunes sont nombreux : meilleure santé, sentiment de bien-être et de confiance en soi, amélioration des résultats scolaires, plus grande motivation et développement du sentiment d'appartenance des jeunes envers leur école. Tous ces facteurs ont une incidence mesurable sur la réussite des jeunes élèves, qui en sont à une étape déterminante de leur vie.



« La portée d'un tel projet est très vaste, précise Michel Louis Beauchamp. La pratique d'activités sportives provoque une synergie dans les écoles impliquées. Les jeunes sont très fiers de représenter leur école lors de tournois. Les parents et les équipes de professeurs sont également les premiers à encourager une telle démarche. Dans certaines écoles, la concertation et la mobilisation autour de l'importance du maintien des activités sportives est impressionnante. »

Issu de la mesure *Une école ouverte sur son milieu*, le programme est bien implanté. Mais la FQSE poursuit sans cesse ses efforts pour faire augmenter le nombre d'équipes scolaires et ajouter de nouvelles disciplines sportives, toujours dans le même but : améliorer la santé et favoriser le développement du plus grand nombre de jeunes. Pour en savoir plus : www.sportetudiant.qc.ca



« C'est pour moi une expérience significative et stimulante

dans mon domaine d'études : la psychologie. J'ai appris et j'apprends encore beaucoup, j'approfondis certaines problématiques particulières en santé mentale. Je ressens un sentiment de fierté et d'accomplissement à être sur le marché du travail. Merci. »

Marie-Josée Savard, Potentiel +



Onze jeunes femmes autochtones partent en Mongolie à la découverte de leur identité et de leurs racines

Les communautés autochtones du Québec peuvent éprouver, parfois, des problèmes identitaires. En ce sens, les Mongols peuvent représenter une source inexorable d'inspiration en la matière. Leur culture est caractérisée par une vitalité et un dynamisme débordant. La manière de vivre des habitants de la Mongolie peut servir de stimulant pour l'estime individuelle et collective des jeunes autochtones d'ici. C'est dans cet esprit que onze jeunes femmes en provenance de sept nations autochtones (abénakise, algonquine, atikamek, huronne-wendate, innue, mohawk et inuite) se sont lancées dans une grande aventure qui allait marquer leur parcours individuel et professionnel: elles sont allées travailler en Mongolie grâce à l'organisme Khamtaar, mot qui signifie « faire ensemble » en mongol.



L'été dernier, le contact avec des gens d'une culture tout à la fois si lointaine et si proche fut vécu par ces jeunes femmes comme une conquête de leur identité propre, et a eu pour effet de renforcer leur sentiment d'appartenance à leur propre communauté. « Bien sûr chaque stagiaire a vécu une histoire particulière, mais toutes ont eu la chance de réfléchir à leur identité en tant qu'autochtone du Québec, affirme Jean-Étienne Poirier, concepteur du projet. Ce que le stage avait d'abord à leur offrir, c'était la chance d'une rencontre unique avec

Julie Courtois Girard

« Vivre cette expérience m'a permis de m'ouvrir sur les différentes cultures des femmes qui m'accompagnaient et sur le monde. Ce stage m'a transformée à jamais: il m'a forgée et donnée confiance en tant que femme, et en tant que Pekuakamiulnu. Mon plus beau souvenir? J'ai des milliers de moments magiques partagés dans cette petite cuisine à préparer les repas, en chantant et en riant, avec Jaja et Magil, les deux cuisinières mongoles. »



Jennifer Mahé-Trudeau

« Mon stage en Mongolie m'a apporté beaucoup plus de confiance en moi que je ne l'aurais imaginé. Aussi, j'ai beaucoup appris sur la vie de groupe. Et je crois qu'en tant qu'autochtone surtout, j'ai pu en apprendre énormément sur ma personne. Je crois pouvoir en être fière et je me sens maintenant prête à foncer dans la vie en général. (...) Le fait d'être entourée d'anthropologues durant notre séjour a énormément influencé mon orientation professionnelle. J'en suis heureuse, car je sais désormais ce que je veux faire et ce que je veux laisser aux générations futures. Le plus beau souvenir de ce stage est le mégaspectacle à Ulaan-Baatar où nous avons chanté la chanson mongole *Mandakh nar*, après quelques jours de pratique seulement. Les spectateurs mongols ainsi que la troupe de théâtre Ungut Ineed, nos partenaires pour le spectacle, étaient très heureux et émus de nous entendre chanter un de leurs chants, et ce, dans leur propre langue! »

elles-mêmes dans un contexte à la fois nouveau et proche de leur tradition ; puisque les Mongols et les Premières nations du Québec ont des ancêtres communs. Cette rencontre les a invitées à une certaine souplesse d'esprit, à une remise en question susceptible de leur profiter tant dans leur choix de carrière qu'au point de vue de leur vie personnelle. »

L'autre objectif du projet de Khamtaar était de faire vivre aux jeunes femmes autochtones du Québec une expérience concrète de travail qui allait leur permettre de développer leurs qualifications professionnelles. Chacune d'elles a donc participé activement à des projets concrets: création d'un documentaire, séances de photos, conférences, animation, etc. Impliquées tout au long du processus de planification du séjour, les stagiaires ont à leur retour contribué à la diffusion de leur expérience dans leur milieu.



Des comédiens sensibilisent les ados à des problèmes qui les touchent au quotidien – 36 000 jeunes ont vu la pièce *T'as aucune chance* !

Le rejet, l'isolement, le taxage, l'exclusion et le harcèlement sévissent dans nos écoles : un nombre effarant de jeunes vivent des situations dramatiques sans pouvoir exprimer leur désarroi ni demander de l'aide. Une pièce de théâtre de la Fondation de la tolérance, *T'as aucune chance!*, aide les jeunes à briser le mur du silence.

Un sondage mené auprès de 3 052 jeunes qui ont assisté à la pièce a révélé toute l'ampleur de la situation et l'urgence d'agir. Plus de 60 % des élèves interrogés ont affirmé que le rejet et le harcèlement faisaient partie de leur quotidien. Plus de 80 % d'entre eux connaissent personnellement un élève victime de rejet. Lors de l'entrevue, 40 % d'entre eux ont utilisé un langage ou des gestes méprisants pour désigner les jeunes rejetés. Ce phénomène alarmant a un corollaire tout aussi troublant : le silence. En effet, plus de 50 % des victimes et des témoins d'intimidation ne sont pas portés à dénoncer l'agresseur, et seulement 41,8 % des jeunes feraient appel à des ressources extérieures s'ils avaient quelque chose d'important à dire ou une question délicate à poser.

Le théâtre est un excellent médium pour toucher les jeunes et communiquer avec eux. Depuis plusieurs années, la Fondation de la tolérance s'inspire de la tradition du théâtre d'intervention pour monter des pièces qui les sensibilisent à des réalités difficiles dont ils doivent prendre conscience. L'intervention théâtrale participative amène les jeunes à modifier leurs perceptions et leur système de référence; elle les aide à s'ouvrir à des réalités auxquelles ils étaient peut-être fermés auparavant.

Durant deux ans, *T'as aucune chance* a tenu en haleine 36 000 jeunes au cours de plus de 200 représentations montées dans 70 écoles secondaires et une demi-douzaine de maisons de jeunes de la province. Les responsables des écoles secondaires se sont montrés très enthousiastes face à la pièce et à l'influence qu'elle a eue sur les élèves. Soixante-huit pourcent des jeunes interrogés ont déclaré que leur façon de voir les choses avait changé après avoir vu la pièce, et 83 % d'entre eux ont estimé que ce genre d'initiative avait un impact direct sur leur vie de tous les jours.

J'ai été enchantée de découvrir un outil de prévention nouveau et hors de l'ordinaire qui permet d'aller toucher les jeunes au cœur de ce qui les concerne. Devant nous ont défilé à un rythme enlevant les situations auxquelles sont confrontés tous les jours les adolescents. J'espère de tout cœur que cette initiative se répétera pour que chaque jeune du Québec ait la chance d'être confronté à la réalité.

Christine, policière, agente sociocommunautaire

*J'ai beaucoup aimé la pièce *T'as aucune chance!* car ce que les comédiens jouaient fait partie de la réalité de tous les jours dans les écoles secondaires. Je me suis reconnu dans la pièce comme victime et agresseur. Je côtoie les «rejets» qui veulent se suicider. J'éviterai désormais d'être injuste.*

Maxim, élève, 5^e secondaire

« J'ai pu obtenir un premier emploi dans mon domaine

d'études, l'histoire et l'archivage, ce qui n'est pas évident dans ma région. Comme c'est un domaine où il y a beaucoup de besoins mais peu de financement, c'est grâce à la subvention du FJQ que j'ai eu ma première vraie chance. Merci! »

Myriam, Potentiel +



Un groupe d'intervenants se rapproche des graffiteurs et canalise leur besoin d'expression dans des activités constructives

C'est bien connu, le vandalisme par le graffiti est parfois le premier d'une série de gestes de plus en plus graves qui drainent les jeunes vers des pentes dangereuses qu'il est ensuite difficile de remonter. Pour contrer ce problème et favoriser l'intégration sociale des graffiteurs – au lieu de les exclure encore plus en les condamnant –, la Ville de Montréal a choisi d'intervenir de manière novatrice auprès des jeunes de 12 à 25 ans. Le plan d'action comprenait deux volets : l'animation dans le milieu par des intervenants, et l'élaboration et la diffusion, en collaboration avec Télé Sans Frontières, d'outils de sensibilisation au phénomène des graffitis.

L'équipe d'animation était composée de jeunes dont la moitié vivaient une première expérience de travail, et d'une douzaine de coordonnateurs actifs dans treize arrondissements. Les amateurs ont agi de concert avec les travailleurs de rue et les intervenants des organismes jeunesse. Trois axes d'intervention étaient prévus : la présence sur le terrain, l'intervention directe et l'action. À titre d'exemples de réalisation de projets, mentionnons



l'intégration des jeunes à des activités sportives et de loisir, la création d'emplacements autorisés pour le graffiti, les recommandations d'organismes spécialisés dans le domaine psychosocial et la création d'un comité de concertation sur les graffitis. Il s'agit dans tous les cas de projets constructifs et structurants imaginés, élaborés et animés par des jeunes qui auraient sinon pu être tentés par des activités illégales et sujets à l'errance.

Parallèlement, en collaboration avec Télé Sans Frontières, la Ville a produit une vidéo et un outil pédagogique d'animation de groupe. De jeunes marginaux ont mis la caméra à l'épaule, tout en bénéficiant des conseils et du savoir-faire d'un jeune cinéaste. Grâce à cette vidéo, la Ville de Montréal souhaite sensibiliser la population au phénomène des graffitis et à ses enjeux sociaux.

En tout, 78 emplois et 69 stages ont été créés, et plus de 30 000 jeunes ont été touchés, soit trois fois plus que l'objectif initial!

Un outil de prévention du suicide chez les jeunes

Le suicide est l'une des principales causes de décès chez les jeunes. Les intervenants sont conscients de l'importance d'agir, mais ne sont pas toujours bien outillés pour le faire. Dans l'optique de répondre à ce besoin, des professionnels du Centre Multi-Services de la Base militaire de Bagotville et du Centre de prévention du suicide de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont combiné leurs efforts et mobilisé leur milieu pour réaliser un outil actuel et adapté aux problèmes spécifiques de la jeunesse : *Agir avant, agir à temps*. Ce DVD est un outil d'animation qui a pour but de sensibiliser les jeunes au suicide et d'augmenter leurs habiletés personnelles de façon à ce qu'ils puissent mieux surmonter les épreuves de la vie. Pas moins de 450 jeunes ont collaboré à la conception du DVD pour en faire une ressource qui colle à leur réalité. Des ateliers de formation ont été organisés partout au Québec, et des centaines de copies ont été distribuées. Convaincues de son utilité, d'autres provinces souhaitent utiliser le DVD, qui est en cours de traduction anglaise.

Un outil qui nous permet d'aborder simplement avec nos jeunes des réalités parfois très complexes.

Céline Morin, Regroupement des maisons de jeunes du Québec, Montréal



J'ai toujours été d'avis que le moyen le plus efficace pour prévenir le suicide passe par l'apprentissage. Le DVD Agir avant, agir à temps, rencontre merveilleusement ces objectifs.

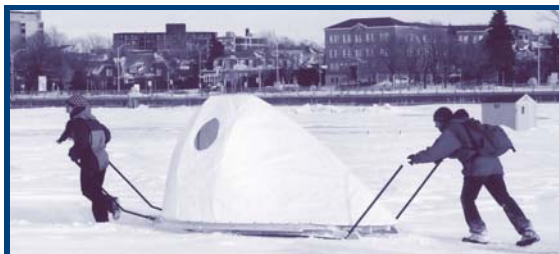
L'honorable Juge Michael Sheehan, père endeuillé et bénévole en prévention du suicide, Québec



Un carrefour de création et de diffusion pour jeunes artistes à Rimouski

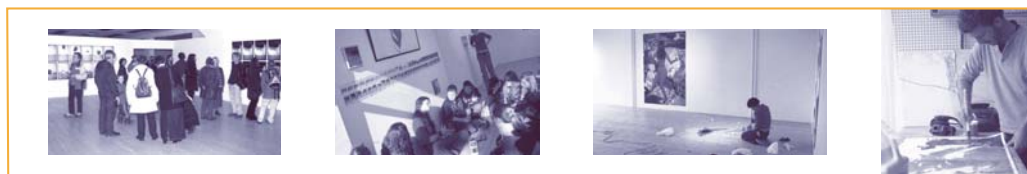
Pour contrer l'exode des jeunes créateurs du Bas-Saint-Laurent qui sont tentés d'aller s'établir dans les grands centres, pour inciter ceux et celles qui sont partis à revenir créer dans leur coin de pays, Marianne Coineau a mis sur pied à Rimouski un centre d'artistes coiffé du joli nom de Caravansérail. Sa mission : offrir à la relève en arts visuels un espace permanent et des moyens pour créer et diffuser sa production en région. « Face à l'exode toujours croissant des jeunes créateurs vers les grands centres, il était urgent d'agir, précise la fondatrice. Aujourd'hui, avec Caravansérail, les artistes en début de carrière bénéficient de conditions favorables pour vivre en région mais aussi et surtout pour pratiquer leur discipline artistique. » Caravansérail a appuyé directement près d'une cinquantaine de jeunes artistes depuis sa création, et plus de 200 autres ont d'une manière ou d'une autre bénéficié de ses services ou participé à ses activités.

Caravansérail s'est rapidement développé pour devenir un lieu de rassemblement nécessaire pour le milieu artistique et la communauté en général. En dynamisant le monde des arts de la région et en lui donnant un espace d'expression, il a été à l'origine d'une effervescence culturelle nouvelle à Rimouski.



Le rapprochement entre la population et les jeunes artistes est un autre des objectifs que caresse Marianne Coineau avec Caravansérail. Et de fait, l'action du centre aura permis à des citoyens auparavant peu attirés par l'art de découvrir de jeunes talents, d'échanger avec eux et de s'ouvrir à leur monde. Les spectateurs s'enrichissent de ces découvertes et les jeunes artistes trouvent dans ces rencontres, au sens large du terme, une grande stimulation. « Il ne faut pas voir là un effet du hasard. Créer un lieu artistique ouvert et propice aux rencontres figurait et figure toujours parmi les priorités du centre, souligne Marianne Coineau. Nous considérons en effet aussi important de soutenir la recherche et l'innovation artistique que de permettre le rayonnement des arts en région et le rapprochement entre les œuvres et le grand public. »

Avec Caravansérail, les grands artistes de demain trouvent chez eux, sans devoir s'exiler dans les grandes villes, un lieu d'échanges, de création et d'expression. Ils y gagnent, et les régions aussi.



« J'ai pu me perfectionner en chocolaterie, un domaine où je

n'avais jamais travaillé ailleurs qu'à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Cela m'a permis de développer des aptitudes et de vouloir en connaître davantage. Je suis maintenant une jeune entrepreneure en devenir. »

Odile Trottier, Potentiel +

L'Université du Nouveau Monde : des centaines de jeunes de 15 à 30 ans débattent des grands enjeux sociaux d'aujourd'hui et de demain

Photo: Valérie Sisso



Devenir des citoyens avertis : voilà ce que propose à des centaines d'étudiants et d'étudiantes l'Université du Nouveau Monde. L'apprentissage des compétences se fait par des activités variées qui permettent à chacun et à chacune de développer son sens critique, son analyse du discours, son expression orale. Les participants réfléchissent aux jalons de notre démocratie, au rôle que doivent y jouer les citoyens et aux moyens d'assurer sa pérennité. De nombreuses personnalités du monde politique, syndical, économique et universitaire nourrissent la réflexion des jeunes dans le cadre de conférences, de débats et d'échanges plus informels. Un exercice spécifique appelé « le projet citoyen » a débouché en 2004 sur

50 propositions pour le Québec dans vingt ans. Ces propositions visent les grandes questions sociales qui agitent les citoyens : l'environnement, la famille, l'éducation, l'économie, le développement durable, l'identité et les arts, pour ne nommer que ceux-là. Voici quelques commentaires tirés des fiches d'évaluation remplies par environ 150 participants :

« Je n'ai jamais trouvé ailleurs une si belle qualité collective de réflexion intellectuelle sur des enjeux qui nous touchent. Cette université m'a permis de réfléchir, de partager des idées, de discuter et, surtout, de réaliser que je ne suis pas seule à vouloir rêver et agir pour bâtir un Québec adapté à la réalité. »

« L'UNM est ce qui m'a fait le plus vibrer depuis deux ans et cela marque définitivement un tournant dans ma vie de citoyenne, tant sur le plan personnel que professionnel! »



Photo: Valérie Sisso

« Wow! Merci! Merci! Merci! Un cerveau rempli de nouvelles idées... mais surtout un regain d'espoir, d'optimisme, d'outils, de connaissances et un désir intense d'engagement. Merci! »

« Vous changez vraiment des vies! »

« Ma pensée n'a jamais été stimulée à un tel point. »



Photo: Frank Desgagnés

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Gilles Taillon
Président
Président, Conseil du patronat



Nancy Roy
Vice-présidente
Conseillère, Fédération des professionnels de la CSN



André Caron
Secrétaire-trésorier
Président, Fédération des commissions scolaires du Québec



Natalie McCarthy
Comité jeune, Centrale des syndicats du Québec



Yves Lacasse
Avocat, Joli-Coeur, Lacasse, Geoffrin, Jetté, St-Pierre, avocats (SENC)



Marc A. Boutet
Directeur général, De Marque inc.



David Whissell
Président du caucus du gouvernement, député d'Argenteuil



Rangée du bas:
Frédéric Lavoie, Anne-Sophie Belzile,
Nicolas Morand, Dolorès Leblond,
Benjamin Bussière.

Rangée du haut:
Mélanye Verreault, Monique Lapointe,
Claude Tanguay, Lisa-Marie Germain,
Jean-Frédéric Laroche, Colombe Massicotte,
Natacha Jean, Isabelle Landry,
Nathalie Cholette, Michaël Barbieux,
Stéphane Sylvestre, Sébastien Lapierre,
Maryse Leblanc.



Catherine Ferembach
Directrice générale
(jusqu'en octobre 2004)

CRÉDITS

Coordination :
Natacha Jean

Collaboratrices et collaborateurs :
Michaël Barbieux
Nathalie Cholette
Catherine Ferembach
Sébastien A.Lapierre
Colombe Massicotte
Nicolas Morand
Daniel Thouin

Rédaction :
Érik Vigneault, C'est tout comm...

Révision linguistique :
France Galarneau

Conception graphique et mise en page :
Yves Trudeau, Opus communication design

Photos :
Kedl Photographes
Divers partenaires du Fonds Jeunesse Québec
Frank Desgagnés
Valérie Sisso

Photos de la page couverture :
Place aux jeunes du Québec, La Barrate,
Secondaire en spectacle, Université du
Nouveau Monde, Fondation Marie-Victorin,
Fédération québécoise du sport étudiant

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS JEUNESSE

états financiers 31 mars 2005



SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS JEUNESSE

Le 27 mai 2005

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de Société de gestion du Fonds Jeunesse

Nous avons vérifié le bilan de **Société de gestion du Fonds Jeunesse** au 31 mars 2005 et les états des résultats, des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers s'entend du cabinet canadien PricewaterhouseCoopers s.r.l. et des autres sociétés membres de PricewaterhouseCoopers International Limited, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS JEUNESSE

bilan au 31 mars 2005

			2005	2004
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds d'aide financière \$	Total \$	Total \$
Actif				
Placements (note 3)	-	-	-	69 361 163
Autres éléments d'actif				
Espèces	165 825	455 459	621 284	3 136 558
Comptes débiteurs	-	-	-	3 210
Intérêts courus à recevoir	-	-	-	564 954
Apport à recevoir du secteur privé	-	-	-	16 350 000
Charges payées d'avance	-	-	-	14 753
Immobilisations corporelles (note 4)	-	-	-	12 343
	165 825	455 459	621 284	89 442 981
Passif				
Comptes créditeurs et charges				
Aide financière	-	-	-	993 173
Fournisseurs et frais courus	3 129	-	3 129	200 727
	3 129	-	3 129	1 193 900
Actifs nets				
Investis en immobilisations corporelles	-	-	-	12 343
Affectés	-	455 459	455 459	88 147 666
Non affectés	162 696	-	162 696	89 072
	162 696	455 459	618 155	88 249 081
	165 825	455 459	621 284	89 442 981

Approuvé par le Conseil


administrateur


administrateur

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS JEUNESSE

actifs nets pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

				2005	2004
	Investis en immobilisations corporelles \$	Affectés \$	Non affectés \$	Total \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	12 343	88 147 666	89 072	88 249 081	161 994 675
Virement interfonds (note 5)	-	(1 500 000)	1 500 000	-	-
Excédent des charges sur les produits pour l'exercice	(12 343)	(44 412 207)	(1 426 376)	(45 850 926)	(73 745 594)
Transfert des sommes non engagées au gouvernement du Québec (note 1)	-	(41 780 000)	-	(41 780 000)	-
Solde à la fin de l'exercice	-	455 459	162 696	618 155	88 249 081

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS JEUNESSE

résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	2005		2004	
	Fonds de fonctionnement \$	Fonds d'aide financière \$	Total \$	Total \$
Produits				
Revenus de placements	6 123	1 453 765	1 459 888	4 774 605
Charges				
Aide financière	-	45 807 478	45 807 478	76 747 898
Salaires et charges sociales	1 052 420	-	1 052 420	1 164 772
Frais de gestion des placements	-	58 494	58 494	116 557
Frais de gestion des régions	-	-	-	53 151
Promotion et information	34 622	-	34 622	32 116
Loyer	78 872	-	78 872	77 015
Honoraires professionnels	26 864	-	26 864	24 257
Télécommunications	15 974	-	15 974	35 320
Frais de bureau	25 283	-	25 283	39 528
Frais de représentation et de déplacement	20 932	-	20 932	25 157
Assurances	12 746	-	12 746	11 450
Formation et perfectionnement	9 214	-	9 214	11 924
Évaluation du programme d'aide financière	43 249	-	43 249	81 720
Frais bancaires	635	-	635	1 082
Amortissement des immobilisations corporelles	12 343	-	12 343	62 710
Informatique	25 496	-	25 496	35 542
Coûts relatifs à la fermeture	86 192	-	86 192	-
	1 444 842	45 865 972	47 310 814	78 520 199
Excédent des charges sur les produits pour l'exercice	(1 438 719)	(44 412 207)	(45 850 926)	(73 745 594)

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS JEUNESSE

flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

	2005 \$	2004 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des charges sur les produits pour l'exercice	(45 850 926)	(73 745 594)
Éléments sans incidence sur les espèces		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 343	62 710
Gain à la vente d'immobilisations corporelles	(1 900)	-
	<u>(45 840 483)</u>	<u>(73 682 884)</u>
 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	3 210	20 208
Intérêts courus à recevoir	564 954	1 738 364
Apport à recevoir du secteur privé	16 350 000	12 416 667
Charges payées d'avance	14 753	5 790
Comptes créditeurs et charges	(1 190 771)	(2 889 879)
	<u>15 742 146</u>	<u>11 291 150</u>
	<u>(30 098 337)</u>	<u>(62 391 734)</u>
 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Diminution nette des placements	69 361 163	57 615 700
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(21 615)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	1 900	-
Transfert des sommes non engagées au gouvernement du Québec	(41 780 000)	-
	<u>27 583 063</u>	<u>57 594 085</u>
 Diminution des espèces	(2 515 274)	(4 797 649)
 Espèces au début de l'exercice	3 136 558	7 934 207
 Espèces à la fin de l'exercice	<u>621 284</u>	<u>3 136 558</u>
 Renseignements supplémentaires		
Intérêts encaissés	<u>2 024 842</u>	<u>6 430 280</u>

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS JEUNESSE

notes afférentes aux états financiers 31 mars 2005

1 Généralités

La Société de gestion du Fonds Jeunesse a été constituée le 9 mars 2000 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son objectif était de contribuer au financement d'actions visant l'insertion sociale, communautaire, culturelle et professionnelle des jeunes. La société a été créée par le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse qui lui a accordé une subvention au montant de 240 000 000 \$, financée à parts égales par le gouvernement du Québec et le secteur privé.

Les activités de la société se sont terminées au 31 mars 2005 conformément à la convention de subvention. En vertu de ladite convention, la société doit remettre au gouvernement du Québec toutes les sommes non engagées.

2 Résumé des principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges de l'exercice. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Comptabilité par fonds

La société applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les produits et les charges afférents à l'administration ainsi que les immobilisations corporelles qui y sont liées sont présentés dans le fonds de fonctionnement.

Les produits et les charges afférents aux apports reçus du gouvernement du Québec et du secteur privé ainsi que les montants versés à titre de subventions à des sociétés et organismes divers sont présentés dans le fonds d'aide financière.

Constatation des produits et de l'aide financière

Les apports affectés, y compris les revenus de placements, sont constatés à titre de produits du fonds d'aide financière dans l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'aide financière accordée est constatée à titre de charge du fonds d'aide financière dans l'exercice où le projet est approuvé par le conseil d'administration et lorsque la convention d'aide financière est signée par les parties pour le premier versement ou à l'approbation des rapports d'étapes ou finaux pour les versements subséquents.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS JEUNESSE

notes afférentes aux états financiers 31 mars 2005

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût diminué de toute baisse de valeur durable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période restante à la convention de subvention.

3 Placements

Les placements détenus par la société sont gérés par l'Industrielle Alliance et se détaillent comme suit:

	2005		2004	
	Coût \$	Valeur marchande \$	Coût \$	Valeur marchande \$
Papier commercial	-	-	19 239 489	19 239 081
Obligations canadiennes	-	-	50 064 536	50 258 097
Titre hypothécaire	-	-	57 138	57 138
	-	-	69 361 163	69 554 316

4 Immobilisations corporelles

	2005			2004
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Équipement de bureau	36 445	36 445	-	212
Équipement informatique	146 883	146 883	-	12 131
	183 328	183 328	-	12 343

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS JEUNESSE

notes afférentes aux états financiers 31 mars 2005

5 Virements interfonds

En vertu de l'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et Société de gestion du Fonds Jeunesse, cette dernière pouvait utiliser, à même les apports, un montant n'excédant pas 3 % du total octroyé par le gouvernement du Québec et 2,78 % du total octroyé par le secteur privé pour ses activités de fonctionnement. Compte tenu des apports totaux octroyés jusqu'à maintenant, un montant maximum de 6 936 000 \$ pouvait être viré du fonds d'aide financière au fonds de fonctionnement pour la durée de la convention de subvention. Au 31 mars 2005, un montant cumulatif de 6 530 000 \$ (5 030 000 \$ en 2004) a ainsi été transféré. Considérant le montant total transféré au 31 mars 2005, la société a respecté les clauses de la convention avec le gouvernement du Québec à cet égard.

6 Aide financière

La société a entrepris des procédures afin de récupérer des aides financières déjà accordées qu'elle juge comme lui étant dues en raison du non-respect des critères d'admissibilité. Au 31 mars 2005, ces aides représentent un montant totalisant 112 900 \$. Les sommes recouvrées, déduction faite des frais afférents, seront remises au gouvernement du Québec.

7 Instruments financiers

Juste valeur

Les instruments financiers que la société a inscrits au bilan sont les espèces ainsi que les comptes créditeurs et charges. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de taux d'intérêt

Les espèces portent intérêt à un taux de 1,75%. Les comptes créditeurs et charges ne portent pas intérêt.